

Collecte de mai 1980 : 500 000 pansements à titre d'insigne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **89 (1980)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edition

Croix-Rouge suisse
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
téléphone 031 66 71 11

Rédaction

Ginette Bura

Adjointes à la rédaction

Sylva Nova
Colette Borle

Prix

Abonnement annuel Fr. 18.–
étranger Fr. 24.–, le numéro Fr. 2.50
Chèques postaux 30-877, Berne

Paraît toutes les six semaines

Administration et impression

Vogt-Schild SA,
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure
téléphone 065 21 41 31, télex 349 146

Annonces

Vogt-Schild SA, VS-Annoncen
Kanzleistrasse 80, 8026 Zurich
téléphone 01 242 68 68, télex 55 426

La Croix-Rouge suisse

Dans ce numéro

- 6 Partout pour tous:
Journée mondiale de la Croix-Rouge
- 8 Contre la torture
 - La torture et le droit international
 - Le point de vue d'un chef de Département cantonal de Justice et Police
 - Champ-Dollon: une prison pas comme les autres?
- 16 Les réfugiés cambodgiens en Thaïlande
- 19 Les réfugiés afghans ont froid...
- 20 Croce Rossa svizzera
- 25 Contact

Les opinions exprimées par les auteurs des articles signés paraissant dans cette revue ne reflètent pas obligatoirement la position officielle de la Croix-Rouge et n'engagent pas sa responsabilité.

Notre couverture

Une scène de torture en Amérique du Sud: contrairement à ce qu'on a pu espérer et prétendre, il s'est maintenant avéré que la torture n'est pas un reste de barbarie destiné à disparaître avec les progrès de la civilisation. Pratiquement éliminée des Etats européens à la fin du 19e siècle, elle a fait un retour en force et s'étend d'une manière effrayante sur l'ensemble de la planète. Les moyens techniques modernes, issus d'une science mal inspirée, augmentent la cruauté et l'horreur des méthodes de torture employées. Il faut non seulement la dénoncer mais essayer de mettre sur pied des moyens de contrôle assez efficaces pour la neutraliser: un antidote dont les effets se répandraient petit à petit dans le corps politique mondial.

Photo EPER

Collecte de mai 1980: 500 000 pansements à titre d'insigne



Entre le 5 et le 10 mai prochain, des vendeurs bénévoles, messagers de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains, offriront au public de nos villes et de nos campagnes l'«insigne» 1980 de la Collecte de mai, soit, cette année, un «pansement pour le doigt» stérile, produit par la maison Flawa et vendu comme de coutume au prix de 2 francs au bénéfice des deux organisations.

Ce pansement symbolise particulièrement bien l'aide matérielle mais aussi souvent morale que la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains apportent jour après jour aux malades, aux blessés, aux handicapés, aux isolés, aux déshérités, aux victimes de catastrophe, mais aussi aux bien-portants auxquels elles «apprennent à aider», en formant du personnel soignant professionnel et non-professionnel, en instruisant des secouristes, en donnant des cours de Santé au foyer à la population. Car «aider, cela s'apprend».